

Conditions de participation

Innovation Summit 2020

Innovation Summit 2020 est organisé par Schneider Electric Industries SAS (ci-après "Schneider Electric"), une société par actions simplifiée de droit français, inscrite au Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre sous le numéro 954 503 439, et ayant son siège social au 35, rue Joseph Monier, 92506 Rueil-Malmaison (France).

Schneider Electric organise *l'Innovation Summit 2020 en ligne*, le 19 novembre 2020.

1. Conditions générales

Enregistrement

La participation à *l'Innovation Summit 2020* est soumise aux présentes Conditions Générales de participation ("Conditions Générales"), à l'exclusion de tout autre terme ou accord verbal ou écrit.

La participation à *l'Innovation Summit 2020* implique l'acceptation des présentes Conditions Générales. Vous acceptez d'être lié par les présentes Conditions Générales et de ne pas tenir pour responsable Schneider Electric de toute conséquence résultant de votre manquement ou de votre non-respect des présentes Conditions Générales.

La participation à *l'Innovation Summit 2020* est gratuite. Une fois votre inscription envoyée via la plate-forme d'inscription en ligne de l'événement, vous recevrez un e-mail de confirmation.

L'inscription est individuelle et personnelle, néanmoins si vous ne pouvez pas y assister, vous pouvez transférer l'invitation à une personne de votre entreprise.

L'invitation reçue de la part de Schneider Electric ne lie en aucune façon Schneider Electric.

Description et organisation

Les informations publiées sur <https://www.se.com/fr/fr/about-us/events/innovation-summit-world-tour.jsp> sont fournies sous réserve du bon déroulement de l'événement et peuvent faire l'objet d'ajustements de dernière minute. En cas de modification du programme de la manifestation, les organisateurs en informeront les participants.

Schneider Electric se réserve le droit, à sa seule discrétion, de modifier tous les aspects de l'événement, y compris, mais sans s'y limiter, le nom de l'événement, les thèmes, les contenus programmés, les intervenants, les modérateurs et le lieu, y compris l'annulation de l'événement, qui, le cas échéant, ne donnera lieu à aucune compensation.

Participation et protection des données

l'Innovation Summit 2020 est organisé dans un esprit d'ouverture qui permet à chacun de participer. Les organisateurs sont cependant vigilants quant au bon déroulement de l'événement. Tout manquement aux règles définies ou tout comportement susceptible de perturber l'événement peut être signalé immédiatement aux organisateurs.

Tout coût lié à l'accès au site web de l'événement relève de la responsabilité du Participant et dépend du fournisseur d'accès Internet utilisé.

Schneider Electric a adopté les politiques et les pratiques de protection des données décrites dans les présentes Conditions Générales et dans sa politique de protection des données personnelles disponible à l'adresse <https://www.se.com/fr/fr/about-us/legal/data-privacy.jsp>.

Lorsque vous vous inscrivez à l'*Innovation Summit 2020*, vous aurez la possibilité de recevoir des actualités et des informations commerciales de Schneider Electric et de ses filiales via des moyens électroniques tels que les e-mails.

Schneider Electric peut également utiliser vos coordonnées (nom complet, fonction, société, adresse e-mail, numéro de téléphone portable, pays) pour vous contacter après l'événement concernant le suivi des activités réalisées pendant l'événement. Si vous ne souhaitez pas que Schneider Electric vous contacte ou si vous souhaitez exercer un droit quelconque d'une personne concernée, comme l'annulation de consentement, veuillez le communiquer directement à Schneider Electric à l'adresse suivante : Global-Data-Privacy@schneider-electric.com

Sauf mention contraire dans le présent document, Schneider Electric ne vend pas, ne loue pas, ne partage ou ne divulgue aucune de vos informations personnelles à des tiers.

Gamification et classement

Dans le cadre de votre participation à l'*Innovation Summit 2020*, vous participerez à notre activité de gamification "Tomorrow Rising Fund". À ce titre, chaque participant se verra attribuer des points pour sa participation aux diverses activités organisées sur la plate-forme de l'événement.

Un participant est défini comme une personne qui s'inscrit à l'*Innovation Summit 2020* et assiste à l'événement le 19 novembre 2020, en continu de 10h00 à 12h00 CET. Étant donné que l'*Innovation Summit 2020* du 9 novembre 2020 est un événement virtuel organisé en ligne, la participation à l'événement est considérée comme valide lorsqu'un participant se connecte à la plate-forme de l'événement pour y participer.

Des points seront attribués individuellement à tout participant assistant à l'*Innovation Summit 2020* selon le tableau d'activité défini ci-dessous. Les points collectés individuellement par chaque participant ne peuvent en aucun cas être échangés par les participants pour un prix, une valeur monétaire ou tout autre avantage.

Les points collectés par chaque participant seront ensuite additionnés (c.-à-d. : tous les points accumulés par tous les participants) afin de déterminer le montant du don effectué par Schneider Electric à son "Tomorrow Rising Fund".

Lorsque 200 000 points (*deux cent mille*) ont été collectés collectivement par tous les participants, Schneider Electric fera un don monétaire à son "Tomorrow Rising Fund".

La Fondation Schneider Electric a lancé le "Tomorrow Rising Fund" pour aider les communautés vulnérables à réagir, à se remettre et à devenir plus résilientes à la suite de la crise liée au Covid-19. Les collaborateurs et les partenaires de Schneider Electric dans plus de 60 pays, se sont associés pour collecter des fonds et se sont portés volontaire pour contribuer à 65 projets qui profitent à plus de 800 000 personnes. Après la réponse initiale d'urgence, le fonds continue de soutenir l'éducation et la formation professionnelle afin d'assurer un avenir meilleur aux jeunes et à leurs communautés. Cliquez [ici](#) pour obtenir plus d'information sur le "Tomorrow Rising Fund".

Pour chaque participant, les points seront automatiquement calculés en fonction des activités réalisées par le participant tout au long de l'événement. Chaque activité réalisée entièrement équivaut à un certain nombre de points - les activités incomplètes ne donneront pas lieu à l'obtention de points :

Activité <i>(Liste sujette à modification - La liste finale des activités et des points sera présentée sur la plate-forme de l'événement)</i>	Points
Première connexion à la plate-forme de l'événement	5
Consultation du discours de bienvenue	5

Consultation du discours principal	15
Chaque discussion stratégique suivie	20
Chaque session de formation d'expert suivie	20
Chaque question soumise au cours de la Q&A	5

Activité (suite)	Points
Chaque visite de la page Innovation Hub 3D de la plate-forme de l'événement	20
Chaque visite de la page Partenaires de la plate-forme de l'événement	5
Chaque envoi de commentaires via la fonction "Évaluer la session"	50
Chaque visite sur un canal médias sociaux de SE à partir de la plate-forme de l'événement	5

Les 50 premiers participants (classés en fonction du nombre de points collectés individuellement) verront leur score figurer au classement de l'événement, par ordre décroissant. En entrant sur la plate-forme de l'événement, tous les participants pourront, soit donner leur accord pour que Schneider Electric utilise leur prénom dans le classement, soit rester anonymes s'ils le souhaitent.

L'utilisation de tout logiciel de saisie automatique ou de tout autre moyen mécanique ou électronique permettant à un participant de saisir automatiquement et de manière répétée l'une des activités mentionnées ci-dessus est interdite et rendra invalides toutes les participations soumises par ce participant à ces activités.

Schneider Electric se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier de l'activité de gamification "Tomorrow Rising Fund" tout participant dont Schneider Electric a des raisons de croire qu'il a enfreint une des dispositions des présentes Conditions Générales, ou qu'il a autrement altéré le processus défini ci-dessus ou qu'il s'engage dans une quelconque conduite illicite ou inappropriée affectant ou susceptible de nuire au bon déroulement juste et correcte de l'activité du "Tomorrow Rising Fund". Le fait que Schneider Electric n'applique à aucun moment aucun de ses droits à l'encontre d'un participant qui commet une violation ou une inconduite ne constitue pas une renonciation à ces droits. De plus, les droits légaux de Schneider Electric de récupérer des dommages-intérêts ou toute autre compensation de la part de ce participant sont réservés.

Propriété du contenu

L'ensemble du contenu produit et/ou présenté par Schneider Electric et ses partenaires au cours de l'*Innovation Summit 2020* reste la propriété de leurs auteurs et ne peut être réutilisé sans leur accord.

L'inscription et la participation à l'événement ne vous confèrent aucun droit concernant l'utilisation du nom Schneider Electric, de ses logos ou marques commerciales. Les services et les matériels associés qui vous sont fournis lors de votre inscription et/ou de votre participation à l'événement, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les images, illustrations, photographies, écrits, graphiques ou données, sont la propriété de Schneider Electric, de ses partenaires ou de ses exploitants sous licence et sont protégés par les droits d'auteur, des marques commerciales, des accords commerciaux ou tout autre droit de propriété ou de propriété intellectuelle.

Droits d'image

Vous autorisez Schneider Electric et tout tiers désigné par Schneider Electric à mentionner l'événement et ce qui s'y rapporte sur ses propres réseaux sociaux, notamment en utilisant des outils de communication promotionnels et/ou en interagissant avec les participants à l'événement. De plus, vous autorisez Schneider Electric et/ou tout tiers désigné par Schneider Electric à mentionner l'événement dans des communiqués de presse et/ou dans des articles liés à l'activité et à la promotion de Schneider Electric et/ou de tout tiers désigné par Schneider Electric.

Responsabilité

Dans la mesure permise par la loi applicable, la responsabilité de Schneider Electric - quel que soit le motif juridique de sa responsabilité - est limitée aux dommages directs causés par une faute intentionnelle de Schneider Electric.

Litiges

Tout litige découlant directement ou indirectement de l'interprétation, de la validité ou de l'exécution des présentes Conditions Générales sera soumis, à défaut d'accord amiable dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification initiale du litige par la première partie à agir, à la compétence exclusive des tribunaux français compétents, à l'exclusion de toute autre juridiction, y compris en cas de pluralité de défendeurs, de procédure de référé ou d'urgence.

Les présentes Conditions Générales sont soumises au droit français.

2. Mentions légales

Les informations juridiques relatives au site web de Schneider Electric, sur lequel sont disponibles les informations concernant l'événement, peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://www.se.com/fr/fr/about-us/events/innovation-summit-world-tour.jsp>